République Française Département de la Nièvre



Extrait du registre des délibérations de la Commune de Gimouille séance du 24/10/2011

Date de la convocation 17/10/2011

Date d'affichage

Nombre de membres Afférents au Conseil municipal

: 14 En exercice : 8 Votants : 10

Réf: 2011_00026

A l'unanimité

Pour: 10 Contre: 0 Abstentions: 0

Mention executoire: Non

Acte rendu executoire après dépôt en Préfecture de Nevers

et publication ou notification du : 5 L' an 2011 et le 24 Octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle de réunions sous la présidence de NICOLAS Bernard, Maire

Présents: M. NICOLAS Bernard, Maire, Mmes: PASETTI Séverine, SAGET Isabelle, MM: BAS Alain, GIEMZA Jean, PLANTARD Claude, PREFOL Jean-Pierre, TAVERNY Eugène

Absent(s): Mme COLLE Françoise, M. DENIAU Jacky Excusé(s) ayant donné procuration: Mmes: MORIN Christine, à M. PREFOL Jean-Pierre, TARBES Sandrine à M. PLANTARD Claude, Excusé(s): Mmes: LANG Jocelyne, MAZZOCUT Myriam

A été nommé secrétaire : M. PREFOL Jean-Pierre

Objet de la délibération :

LIGNE GRANDE A VITESSE

Mr PREFOL présente au conseil municipal, un compte rendu de la rencontre qui a été organisée récemment dans le cadre du projet de la Ligne à Grande Vitesse Grand Centre Auvergne.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de retenir le tracé médian en premier voeu et le tracé Ouest en deuxième
- d'adhérer à l'Association TGV Grand Centre Auvergne, et de verser la somme annuelle de 50 ϵ .



PREFECTURE DE LA NIEVRE Reçu au contrôle de légalité le 0 2 NOV. 2011